

Pôle solidarités

Direction de l'autonomie
Service de l'offre de services autonomie
Bureau des autorisations
et du suivi des services et établissements
13, rue Marchand Saillant
CS 70541 - 61017 ALENÇON Cedex
☎ 02 33 81 60 00
✉ 02 33 81 60 44
@ ps.da.basse@orne.fr

**TARIF MOYEN DEPENDANCE
EXERCICE 2023**

Accueil de Jour

Reçu en Préfecture le : 10 février 2023
Publié en ligne le : 10 février 2023

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE,

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 314.2 et L 314-9 ;

VU la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement ;

VU le code général des Collectivités territoriales,

CONSIDERANT la convention relative aux nouvelles modalités tarifaires section dépendance,

ARRETE

Article 1^{er} : Conformément à l'article 2 de la convention relative aux nouvelles modalités tarifaires section dépendance, le prix de journée moyen « **dépendance** » applicable aux **Accueils de Jour** est fixé **jusqu'à la fixation de la tarification 2023** :

➤ **25,73 € à compter du 1^{er} janvier 2023.**

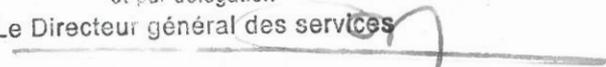
Article 2 : Une copie du présent arrêté sera adressée à l'établissement concerné par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 3 : Le Directeur général des services du Département et le représentant légal de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes officiels du Département de l'Orne.

ALENCON, le **31 JAN. 2023**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Le Directeur général des services


Gilles MORVAN

Les recours contre le présent arrêté devront parvenir au Greffe du Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (Cour administrative d'appel de Nantes – 2 place de l'Edit de Nantes – BP 18529 - 44185 NANTES CEDEX 04) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.